

COMPTE-RENDU DU CONSEIL PASTORAL DU 14 FEVRIER 2023

Un tableau rappelant les orientations du doyenné de Royan pour les 5 années à venir a été créé. Il sera installé dans chaque église.

ORDRE DU JOUR :

1. la lisibilité du nom de la Paroisse « St Hilaire en pays royannais »
2. les réponses au questionnaire sur la liturgie
3. les 3 orientations votées pour notre doyenné en démarche synodale

QUELQUES REPONSES ONT ETE APPORTEES :

1. St Hilaire étant de Poitiers, cela ne correspond pas vraiment à notre lieu de vie. Une suggestion a été donnée mais nous prenons encore le temps d'y réfléchir.

2. Nous allons prendre des photos des magnifiques bouquets dans les différentes églises et demander à une responsable d'écrire un article pour « Seudr'Estuaire »

Pour soulager les Equipes liturgiques en place, il y aurait la création d'une autre équipe. Continuer à demander ponctuellement à des visiteurs d'animer certaines messes. Création d'un planning sur plusieurs mois.

Les animateurs et organistes se faisant serviteurs, ils est bon qu'ils communient à la fin.

Installation envisagée d'une estrade à Mornac afin d'être en communion avec le célébrant que l'on ne voit pas de loin.

Les paroles projetées à la messe pour la famille ont été grossies.

Retour cierge pour l'adoration (un).

Le Pape François a établi avec le *Motu proprio Spiritus Domini*, rendu public le 11 janvier 2021, l'ouverture des ministères du Lectorat et de l'Acolytat sous une forme stable et institutionnalisée, avec un mandat spécifique.

Ce n'est pas une nouveauté mais le Pape souhaite donner un statut, une mission officielle à ce service.

Celui-ci sera demandé à 2 personnes de la paroisse et il y aura une cérémonie pour officialiser ce service.

3. Un très beau projet est en cours de réflexion apportant des réponses à ce dernier point. Dès que celui-ci sera plus avancé nous ne manquerons pas de vous y associer.